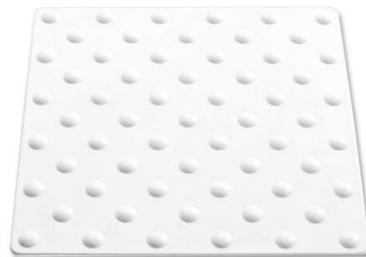


## Accessibilité



### Caractéristiques techniques :



- Dimensions : 458 x 420 mm.
- La dalle est munie d'un adhésif très puissant assurant une fixation forte et définitive. Permet un chantier sans nocivité et sans danger.
- A coller sur toute surface lisse : carrelage, bois, lino, béton ciré...
- A installer aux abords des zones dangereuses : escaliers de bâtiments, portes, bordures de quais, issues de secours.
- Teinté dans la masse, elles sont très résistantes aux UV.
- Produit 100% recyclable.
- Conforme à la norme NF P98-351- août 2010 sur l'installation de dispositifs podotactiles au sol d'éveil à la vigilance à l'usage des personnes aveugles et malvoyantes.
- Matériau : TPU (polyuréthane).
- Fixation pour intérieur : adhésivage par film adhésif pré-posé.
- Epaisseur de la dalle : 1.7 mm + 5 mm de plot.
- Poids : 0.630 kg.

### Entretien :

Balayage, lavage aux savons usuels, dégrassage à la mono brosse si nécessaire.

### Quels sont les avantages du produit ?

- **Très facile à poser**
- **Haute résistance au trafic**
- **Bonne anti-glissance**
- **Faible encrassement** (se nettoie au jet d'eau)
- **Durabilité dans le temps**

**Disponible dans 9 coloris**, afin de marquer un contraste visuel :

- Blanc
- Jaune
- Gris anthracite
- Gris souris
- Noir
- Vert anis
- Bleu turquoise
- Orange
- Framboise

# Dalle podotactile d'intérieur « prêt à poser »

## Accessibilité

### Conditions d'utilisation :

Usage en intérieur recommandé.

Lorsque plusieurs bandes ou dalles sont fixées à la suite, les bords sont posés séparés d'un à deux millimètres.

### Rappel de la loi :

#### Conforme à la norme NF P98-351

#### Arrêté du 1er août 2006 – article 7.1

*«En haut d'un escalier, un revêtement de sol doit permettre l'éveil de la vigilance à une distance de 0.50m de la première marche grâce à un contraste visuel et tactile.»*

#### Loi du 11 février 2005

*«L'ensemble des établissements recevant du public doivent être accessibles à tous d'ici 2015.»*

Ce dispositif d'éveil à la vigilance (ou dispositif d'alerte) a pour but de signaler un obstacle ou un danger aux personnes déficientes visuelles en particulier, mais plus généralement à tous, selon les principes du design pour tous.

Utilisées dans les bâtiments pour signaler un escalier descendant, ces bandes d'éveil à la vigilance sont aisément identifiables par la résonance mate de la canne sur le matériau contrastant avec celle du sol.

### Installation :

#### 1<sup>ère</sup> étape : préparation du support

- Nettoyer le support . Celui-ci doit être propre, sec et exempt de matière non adhérentes telles que de la poussière, de la graisse ou de l'huile. Il sera peut être nécessaire de nettoyer la zone à l'acétone avant la pose.
- Le support doit être lisse (carrelage, béton ciré, revêtement souple ...). S'il ne l'est pas il faut le mettre à niveau afin d'avoir l'adhérence maximale possible

#### 2<sup>nd</sup> étape : pose de la BEV

- Retirer l'opercule au dos de la bande.
- Agencer la bande comme vous souhaitez qu'elle soit posée.
- Exécuter une légère pression de manière à chasser l'air afin d'éviter les bulles d'air.
- Appliquer une pression pendant 10 secondes sur les pièces à coller et insister sur les rebords de la bande.
- Attendre 24 heures pour obtenir un collage optimal.